



FAQ

SALON DE L'EMPLOI DU BOCAGE

Édition du 5 novembre 2026

- V1b du 27 juillet 2026 -

Comment se compose un stand individuel ?

Chaque stand individuel fera 3 m sur 3 m - soit 9m² - cloisonné (en U) par des panneaux en bois-mélaminé (couleur hêtre, hauteur 2,30 m) et équipé d'une table pour 2 personnes et de 2 chaises. Ils seront tous équipés d'un affichage standard extérieur (donnant sur l'allée) de type affichette ou enseigne sur *Akylux* (en format 500x200mm impression quadri recto/verso) avec le numéro du stand et le nom de l'entreprise/exposant.

Comment se compose un emplacement dans un Open Space ou « pôle collectif » ?

Un emplacement dans un pôle collectif ou Open Space correspond à un mange-debout et 2 tabourets dans un pôle regroupé par secteur d'activité. Ces emplacements seront également agrémentés d'un affichage standard.

A partir de quelle heure je pourrai équiper mon stand ?

L'installation dans les stands sera possible dès la veille du salon ; à compter du mercredi 4 novembre 2026, de 9h00 à 18h00 et le jeudi 5 novembre à partir de 8h00 pour une heure seulement, pour les finitions. **L'installation, la décoration et l'agencement des stands devront être terminés pour 9h00 le 5 novembre 2026, une heure avant l'ouverture au public.**

Quand pourrai-je débarrasser mon stand ? Vous pourrez vider votre stand le jeudi 5 novembre 2026 après l'accueil des derniers visiteurs (18h30) et donc **à partir de 19h00, ou le lendemain vendredi 6 novembre 2026, de 8h00 à 12h00 seulement** (d'autres événements sont prévus juste après).

Y aura-t-il un vestiaire ?

Non, ce service n'est pas proposé. Vos affaires personnelles pourront rester sur votre stand.

Quel matériel puis-je prendre ?

Pour les stands individuels 3*3 ; il est possible d'apporter vos supports de communication (Kakemono/Roll-up, oriflamme, affiche...). Nous vous remercions de prévoir du ruban adhésif ou de la « *Patafix* » pour vos affichages. **Les agrafes et punaises sont interdites.**

Vous pouvez également venir avec votre ordinateur et éventuellement un écran si vous souhaitez diffuser des vidéos. Attention, nous ne fournissons pas de support ou pied pour les écrans.

Chaque stand est alimenté en électricité : pensez à vous munir d'une rallonge et/ou d'une multiprise.

Pour les emplacements en pôles collectifs ou « mutualisés », nous vous remercions de limiter vos objets et supports (1 ordinateur et 1 roll up **ou** 1 oriflamme **au maximum**).

Y aura-t-il du WIFI dans le salon ?

En effet, le WIFI sera disponible gratuitement durant tout l'évènement. La fiche de connexion vous sera remise à votre installation.

Comment ça se passe(ra) pour la restauration ? Des précisions à venir...

Plusieurs solutions différentes (de type *food-truck* et/ou traiteur local) sont à l'étude et devraient être proposées le jour du salon ; à votre disposition sur le site (prix du repas en sus du coût de réservation de votre stand).

Vous pouvez également apporter votre lunch box. Attention, il n'y aura pas de matériel ni pour maintenir au frais ni pour réchauffer vos plats.

Et pour boire, comment ça se passe ?

Un café d'accueil est prévu à partir de 9h00 avec l'ensemble des entreprises et exposants.

Lors de l'évènement, nous vous proposerons une buvette (boissons chaudes et fraîches). Comme la restauration, ce service n'est pas inclus dans la réservation de votre stand.

Nous offrirons un temps de convivialité et de clôture collective à toutes les entreprises autour de 19h00 a priori.

Où se situe le parking exposant ?

Le parking exposants et visiteurs est identique. Il se situe à l'entrée du Parc des Expositions des Herbiers.

Dois-je fournir une assurance RC ?

Oui, une assurance Responsabilité Civile en cours de validité sera nécessaire. Il faudra l'envoyer avec votre dossier d'inscription ou la fournir au plus tard à votre arrivée sur le Parc des Expositions.

Y a-t-il des conférences, animations, table rondes, auxquelles mon entreprise ou un de mes collaborateurs pourrait participer ?

Oui, en effet, trois animations seront proposées à l'occasion de l'édition 2026 du salon.

Une première, dès 9h00, avant l'ouverture du salon aux visiteurs (prévue à 10h00), une seconde en début d'après-midi ; après le déjeuner (vers 14h00) et une troisième en fin d'après-midi (vers 17h30).

Une autre question ? Contactez le service Développement économique ou le secrétariat du club d'entreprises de votre territoire.

Exemple, pour le Pays des Herbiers :

[CCPH : eco@paysdesherbiers.fr](mailto:eco@paysdesherbiers.fr)

[EPH : secreteriat@entreprisesdupaysdesherbiers.fr](mailto:secreteriat@entreprisesdupaysdesherbiers.fr)